

3P - A122

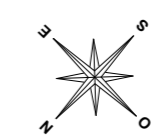
**HALL A1**  
**APPARTEMENT 3 PIECES**  
**n° A122 au 2<sup>e</sup> étage**

ENTREE	6,1
SEJOUR/CUISINE	25,5
CHAMBRE 1	13,3
CHAMBRE 2	11,0
SDB	4,8
WC	1,8

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>62,5 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,4
<b>SURFACE TOTALE PRIVATIVE</b>	<b>67,9 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

F : Fenêtre	SS : Sèche Serviette
PF : Porte Fenêtre	— Radiateur
VR : Volet Roulant	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
☒ Soffite / faux plafond	LL : Lave Linge
ETEL: Tableau électrique	CU : Cuisson
PL : Placard	TS : Espace tri selectif
☐ Poutre	LC : Linéaire complémentaire



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, structurelles, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, poteaux et murs porteurs, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif, et ne seront définitifs qu'une fois l'ensemble des études techniques finalisé. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

Indice A Mai 2018

Echelle : 1:50